

GT FORMATION ET VIE ÉTUDIANTE - Mission Patrick Lévy - Objectif 2022
DATE : 19 mai 2021

Résumé des conclusions

1) À l'image de ce qui a été mis en œuvre concernant la recherche, les établissements vous ont désigné pour les représenter dans ce groupe chargé de travailler sur la formation et la vie étudiante. Il s'agit de réfléchir à la fois à la stratégie de formation et en matière de vie étudiante dans la perspective de l'université de Toulouse et, à plus court terme, dans le cadre de l'AO PIA4 Excellences, dont vous trouverez copie ci-joint.

2) Une discussion générale sur le cadrage de ce GT a permis de dégager les éléments suivants :

- Certains points particuliers comme le doctorat sont en discussion au sein du Conseil des Membres et ne devraient pas focaliser l'attention du GT.
- La recherche et la formation ne peuvent être dissociées et des interactions, sur la base de ce que le GT recherche et innovation a déjà produit et va continuer à écrire, sont à prévoir.
- Il existe des acquis sur le site de Toulouse en matière de pluridisciplinarité, d'innovation pédagogique, etc... qui seront à prendre en compte.
- Le travail du GT doit porter d'abord sur l'écriture d'une feuille de route, à faire valider par le CdM (quelles ambitions en formation et vie étudiante pour l'université de Toulouse ?)
- Dans un deuxième temps, il pourra être identifié des objets en formation et vie étudiante reflétant cette dynamique de site et qui pourraient être inclus dans une proposition PIA4 et soumis à un financement.

(Rappel : des PIA labellisés préalablement peuvent être inclus pour en élargir le champ d'application ou promouvoir un nouveau dispositif s'appuyant sur un PIA existant).

3) Il est convenu que je n'assume pas le pilotage du groupe, tout en assistant à ces séances. La désignation d'un pilote aura lieu lors de la prochaine réunion. Il a été proposé de se réunir chaque semaine sur un temps court. Une réunion tous les mercredi matin est proposée, de 8 à 9 heures.

Une réunion de travail exceptionnelle avec les chefs d'établissement ayant été placée le mercredi 26 mai, je vous propose de nous réunir exceptionnellement jeudi 27 mai de 8 à 9 h.

Merci de votre implication.
Patrick Lévy